

FIRMINY CONCERT

L'Avenir musical a rendu hommage à sainte Cécile



■ Le public est venu nombreux applaudir l'Avenir musical pour le concert de Sainte-Cécile. Photo Françoise COURBON

L'Avenir musical a présenté, samedi soir, au Pôle Culturel son concert de Sainte-Cécile devant un public très nombreux qui a apprécié le programme varié et gai de cette soirée. En ouverture, l'orchestre adulte, sous la direction de Florence Rousson, a interprété quatre morceaux américains avant de laisser place à l'orchestre jeune qui a été récemment monté avec Marie Liotard. Après ces deux ensembles aux accents musicaux très différents, éclat des cuivres d'abord, puis rythmes plus sautillants et souriants pour les plus jeunes, l'or-

chestre d'Harmonie est venu apporter la puissance et la brillance de ses instruments dans un répertoire joyeux et dansant, dirigé par Thierry Gaillard. Les sept musiciens et chanteurs de l'ensemble de Musiques actuelles ont clos la soirée avant la remise des médailles et des diplômes de fin de cycle. Le concert s'est terminé autour d'un apéritif et d'un repas partagé.

PRATIQUE L'Harmonie répète les lundis, de 20 h 30 à 22 h 15, au Pôle culturel. Elle accueille de nouveaux musiciens, notamment dans les cuivres.

Les musiciens récompensés



■ Récompenses et diplômes à l'issue du concert, en présence de A. Fayolle, représentant la fédération départementale. Photo Françoise COURBON

Le concert de Sainte-Cécile est l'occasion de récompenser les musiciens. Deux diplômes de fin de cycle ont été remis à Ivan Kostin et à Maelys Richard. Cinq musiciens ont reçu des médailles pour leur fidélité à l'Avenir : Italo Solmona, Amélie Marconnet, Éric et Laurent Peirera et Georges Paris.

FIRMINY

Collecte de sang jeudi

La collecte de sang aura lieu jeudi, de 16 à 19 heures, à la Bourse du Travail. Toute personne, de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et est reconnue apte à la suite de l'entretien pré-don, peut donner son sang. Après 60 ans, le premier don est soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes 4 fois. Entre deux dons, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum. Enfin, 80 % des ajournements au don sont temporaires. Le candidat au don peut donc se présenter à nouveau après avoir respecté le délai d'ajournement.

FIRMINY ÉDUCATION

Les élèves d'Holtzer se préparent pour le Grand Oral

Certains élèves de terminale ont pris la parole pour dénoncer des situations d'atteinte aux Droits de l'homme. Ils ont ainsi participé aux concours de plaidoiries des lycéens organisés par le Mémorial de Caen. Les élèves ont, dans un premier temps, choisi un sujet qui leur tenait à cœur : harcèlement maternel au Japon, conditions de travail dans les mines de coltan en République démocratique du Congo, ou encore dans les usines textiles de Roumanie. Après une longue documentation, il a fallu écrire puis répéter une plaidoirie de 8 minutes pour porter haut et fort la cause défendue : réflexion sur l'argumentation, choix des exemples, formulation des idées mais aussi posture, travail sur la voix, il fallait apprendre à associer le fond et la forme pour donner le plus d'écho possible à son texte. Une fois ce travail achevé, les élèves on pu présenter mardi et vendredi leur plaidoirie dans les conditions du concours, devant un jury composé d'élèves de 3^e du collège Waldeck-Rousseau.

Porter la cause des enfants fantômes

Alexis Perrin et Léo Angeloni se sont qualifiés pour la finale régionale du concours de plaidoiries du Mémorial de Caen. Défendant la cause des enfants fantômes en Chine, ils font partie des dix plaidoiries finalistes qui seront présentées mercredi 19 décembre au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Dé-



■ Léo et Alexis, élèves de terminale, qualifiés pour le concours de plaidoiries. Photo Annie FAURE

portation. S'ils remportent cette finale, ils auront l'opportunité de porter cette cause en finale nationale à Caen, en janvier. « Les enfants fantômes sont les tristes victimes de la politique de l'enfant unique en Chine. Nés en second, les parents doivent s'acquitter d'une lourde amende pour les faire enregistrer sur les registres de l'état civil, sans quoi ces enfants sont privés d'identité et n'ont accès à aucun droit. Si nous avons choisi ce sujet, c'est parce que l'on ne pensait pas que l'on pouvait être privé d'identité. On a également été touché par un reportage diffusé par Arte, cela nous a donné envie de défendre la cause de ces 13 millions d'enfants fantômes en Chine » expliquent les deux lycéens.

De notre correspondante Annie FAURE

FIRMINY

Plantation d'arbustes avec des élèves du lycée Camus



■ Un bel enthousiasme pour ces élèves de seconde qui participent aux diverses plantations. Photo Annie FAURE

C'est la troisième fois que le collectif Verdissons nos villes fournit des arbustes au lycée Albert-Camus. Une classe de seconde, travaillant en demi-groupe, a planté vendredi matin, dans l'enceinte du lycée, plusieurs espèces d'arbustes comme le sureau, le prunellier, le cognassier, le noisetier ou encore le sorbier. Leurs professeurs de SVT et de Sciences physiques, Virginie Fuvel et M. Silvy, étaient présents pour encadrer l'opération. C'était l'opportunité de parler de l'importance des arbres qui sont utiles dans la lutte contre le réchauffement climatique en permettant de créer des îlots de fraîcheur mais aussi dans l'amélioration de la qualité de l'air. Ces arbustes fournissent également un habitat et de la nourriture à la faune. Leurs baies nourrissent les oiseaux et favorisent le cycle du miel sachant que depuis le printemps deux ruches ont été installées sur le toit du lycée. Ces plantations en ville favorisent donc la biodiversité. Les enseignants et les élèves se félicitent du partenariat avec le collectif et la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) Compost'ond qui a fourni des débris de végétaux pour le paillage et qui donnera au printemps du compost issu des déchets alimentaires de la cantine du lycée.